

VIA SEDAR

Le 29 janvier 2020

Aux Autorités de réglementation en valeurs mobilières de
chaque province du Canada

Mesdames, Messieurs,

OBJET: Metro inc.

Rapport sur les résultats de vote selon l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (« Règlement 51-102 »)

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de Metro inc. (la « **Société** ») ayant été tenue le 28 janvier 2020 (« **l'Assemblée** ») et en accord avec l'article 11.3 du Règlement 51-102, par les présentes, nous vous avisons des résultats des votes suivants obtenus à l'Assemblée :

1. Élection des administrateurs et des administratrices

Les 13 candidats et candidates proposés par la direction ont été élus comme administrateurs et administratrices. Conformément aux procurations reçues et aux votes déposés, chacune des 13 personnes suivantes a été élue comme membre du Conseil d'administration de la Société, poste qu'elle occupera jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce que son successeur ait été dûment élu ou nommé. Les résultats du vote sont les suivants :

<u>NOM DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE</u>	<u>VOTES POUR</u>	<u>%</u>	<u>ABSTENTION</u>	<u>%</u>
Maryse Bertrand	181 537 476	99,45 %	1 007 189	0,55 %
Pierre Boivin	181 264 552	99,30 %	1 280 113	0,70 %
François J. Coutu	179 745 535	98,47 %	2 799 130	1,53 %
Michel Coutu	180 071 759	98,65 %	2 472 906	1,35 %
Stephanie Coyles	181 879 137	99,64 %	665 528	0,36 %
Claude Dussault	175 767 543	96,29 %	6 777 122	3,71 %
Russell Goodman	178 653 090	97,87 %	3 891 575	2,13 %
Marc Guay	182 267 123	99,85 %	277 542	0,15 %
Christian W. E. Haub	178 700 676	97,89 %	3 843 989	2,11 %
Eric R. La Flèche	180 109 204	98,67 %	2 435 461	1,33 %
Christine Magee	180 705 726	98,99 %	1 838 939	1,01 %
Réal Raymond	181 160 189	99,24 %	1 384 476	0,76 %
Line Rivard	182 259 204	99,84 %	285 461	0,16 %

2. Nomination des auditeurs

La société Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. a été nommée comme auditeurs de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires, par une majorité d'actionnaires. Les résultats du vote sont les suivants :

Votes en faveur — 175 468 137(95,98 %)

Abstention — 7 344 090 (4,02 %)

3. Résolution consultative sur la rémunération des hauts dirigeants

La résolution consultative sur la rémunération des hauts dirigeants a été approuvée par une majorité des actionnaires. Les résultats du vote sont les suivants :

Votes en faveur — 176 698 293 (96,80 %)

Votes contre — 5 844 652(3,20 %)

Espérant le tout à votre entière satisfaction, recevez mes salutations distinguées.

(S) SIMON RIVET

Simon Rivet, avocat
Vice-président, affaires juridiques et secrétaire corporatif